

# Autour du Boulevard Nature, du Port du Mans à la Maison de l'Eau

Une randonnée proposée par Arnaud\_OTLMM

Cette randonnée, entre la Sarthe et l'Huisne, propose un parcours permettant de découvrir l'Écluse n°1 et son module ouvert en période estivale ainsi que le Pont des Vendéens, qui date du X<sup>e</sup> siècle.



Visorando



Randonnée n°35271561

<b>Durée :</b>	2h	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	17,18 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	7 m	<b>Activité :</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif :</b>	7 m	<b>Commune :</b>	Le Mans (72100 72000)
<b>Point haut :</b>	52 m		
<b>Point bas :</b>	42 m		



## Description

Le départ se fait du parking du port du Mans, parking Rue du Colonel Raynal.

### Balisage Bleu et Orange

(D/A) Face au port, prendre le chemin de halage à droite, passer sous le pont et longer le canal par la Rue Franklin. Traverser la Rue d'Eichtal puis passer dessous le pont ferroviaire. Remarquer à droite l'ancienne Usine des Tabacs puis, 200 m plus loin, l'écluse. Laisser une première passerelle sur la gauche pour arriver à la deuxième.

(1) Prendre la Passerelle des Riffaudières et suivre le balisage Bleu. Passer sous le Boulevard Demorieux puis tourner à gauche en le longeant sur 200 m. En haut, en face de l'arrêt de bus, descendre puis tourner à droite et arriver devant un parc.

(2) Rentrer dans ce dernier à gauche. Remarquer les œuvres réalisées par des street artistes dans le cadre des animations Plein Champ. Traverser le parc jusqu'au gué et la passerelle. Suivre le balisage Orange. Depuis l'époque gallo-romaine, c'est un axe principal de communication pour contourner Le Mans, de Pontlieue à Arnage.

(3) Traverser la passerelle sur l'Huisne. Tomber sur un rond-point où se trouve l'œuvre d'art des métalliers sarthois offert à la ville du Mans en 2000. Prendre à droite, Rue Bobillot, puis au second rond-point, prendre la deuxième rue à droite (Rue Jean Macé). Traverser la Rue d'Arnage pour arriver au rond-point et son parc.

(4) Rentrer dans ce dernier puis sortir Impasse Floréal. Aller jusqu'à son terminus puis tourner à droite, Rue des Charmes. La suivre jusqu'au rond-point.

(5) Tourner à droite, Chemin de la Passerelle, avant la voie ferrée. Au bout du chemin, passer sous le pont en longeant l'Huisne. Suivre la Rue Bérard puis prendre à droite, Rue Louis Crétois, pendant 600 m. Continuer tout droit au deuxième virage et passer sous l'immeuble pour aboutir à l'Avenue Jean Jaurès.

(6) Traverser au niveau du passage piétons puis contourner par la droite l'Église Saint-Martin et la Cité du Cirque. Passer à côté du Pont des Vendéens.

Longer la jolie promenade le long de l'Huisne pendant 2,5 km (appelée Promenade Newton). Ignorer cinq ponts et passerelles.

(7) Au croisement avec la piste cyclable, tourner à droite, passer le pont sur l'Huisne puis descendre juste après par le chemin à

## Points de passages

- D/A Port du Mans - Gare de Le Mans**  
N 48.001997° / E 0.189184° - alt. 45 m - km 0
- 1 Passerelle des Riffaudières - Sarthe (rivière) - Affluent de la Maine**  
N 47.989499° / E 0.178449° - alt. 44 m - km 1.76
- 2 Parc**  
N 47.990113° / E 0.182876° - alt. 43 m - km 2.33
- 3 Passerelle du Gué de Maulny - Huisne (rivière) - Affluent de la Sarthe**  
N 47.991441° / E 0.189566° - alt. 46 m - km 2.9
- 4 Parc**  
N 47.990249° / E 0.193986° - alt. 48 m - km 3.42
- 5 Chemin de la Passerelle**  
N 47.987751° / E 0.201467° - alt. 46 m - km 4.17
- 6 Avenue Jean-Jaurès**  
N 47.985466° / E 0.209182° - alt. 50 m - km 5.09
- 7 Pont sur l' - Huisne (rivière) - Affluent de la Sarthe**  
N 47.991583° / E 0.238039° - alt. 48 m - km 7.6
- 8 Maison de l'eau**  
N 47.994061° / E 0.235992° - alt. 49 m - km 8.58
- D/A Port du Mans - Église Notre-Dame-du-Pré (Le Mans)**  
N 48.001997° / E 0.189184° - alt. 45 m - km 17.18

droite passant sous ce pont. Continuer tout droit jusqu'au gué. Le traverser à gauche en suivant la direction Maison de l'Eau qui se trouve à 1 km.

**(8)** Revenir au port du Mans par l'itinéraire inverse de l'aller **(D/A)**

### Informations pratiques

Transport en commun : Ligne 4 arrêt EDF-GDF.

Retour au centre-ville possible en tramway depuis l'arrêt Espal / Arche de la Nature.

### A proximité

À voir au fil du chemin :

- Ancienne usine des Tabacs.

- [Écluse](#).

- [Parc du Gué-de-Maulny](#).

- Pont des Vendéens.

- Promenade Newton.

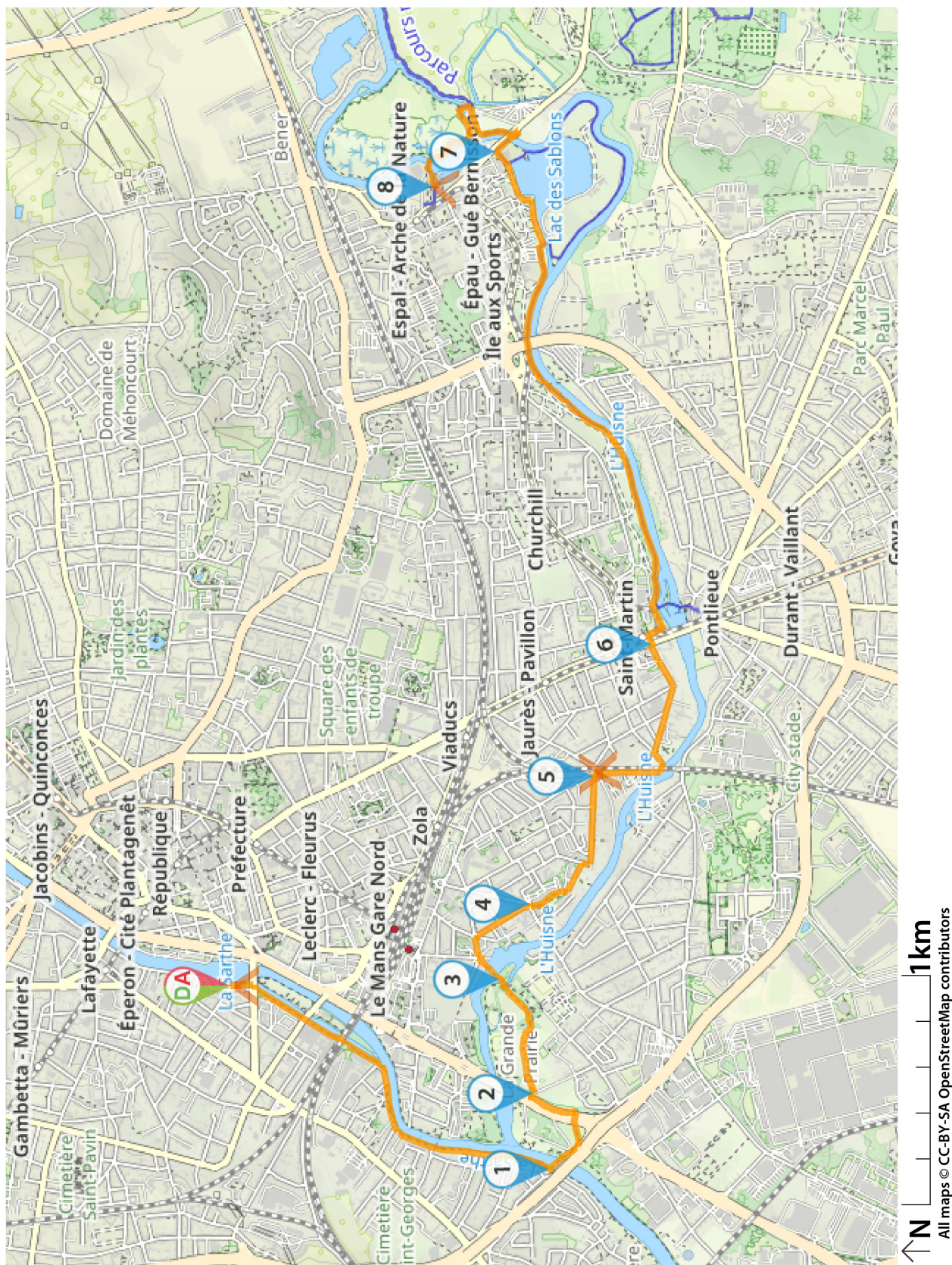
- [Maison de l'eau](#).

- [Abbaye royale de l'Épau](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/parcours-autour-du-boulevard-nature-du-port-du-ma/>

**En savoir plus :**

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

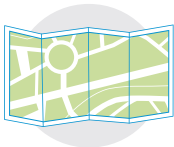
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



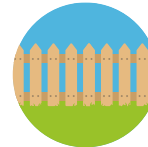
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



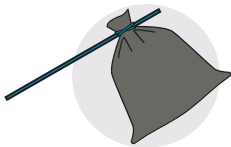
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



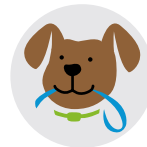
#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**